

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

Tribune féminine

Un nouveau danger

Il faut des munitions et, pour faire des munitions, il faut de la main-d'œuvre. La masculine devenant rare et hors de prix, comme toutes choses rares, c'est à la main-d'œuvre féminine si décriée, si méprisée hier encore, que l'on se trouve aujourd'hui forcé d'avoir recours.

Aussi, par une circulaire récente, humble et suppliante, M. Albert Thomas vient-il d'adjurer les chefs d'industrie de vouloir bien confier de plus en plus à des femmes les travaux que les hommes ne sont plus en nombre suffisant pour exécuter.

« Je fais appel, messieurs, à votre patriotisme, écrit-il, pour vous prier de mettre au service de la défense nationale, en ce cas comme en tant d'autres, les ressources de votre ingéniosité professionnelle, et je vous donne l'assurance que les services du sous-secrétaire d'Etat feront tous leurs efforts pour favoriser vos fécondes initiatives. » Et en quelques phrases, obscures pour les profanes, trop claires pour les initiés, M. Albert Thomas explique que « l'ingéniosité professionnelle » qu'il invoque ne doit plus s'embarrasser de rien. Les lois, les décrets, les règlements qui gênaient en temps de paix les industriels employant des ouvrières sont provisoirement lettre morte : travail de nuit, charges trop lourdes, conditions hygiéniques des locaux, âge, grossesse des ouvrières, on reparlera de tout cela après la guerre. On reprochera les femmes quand les hommes demanderont à reprendre leurs places.

En attendant, il faut de la main-d'œuvre féminine et, avec une logique bien administrative, c'est aux industriels qui en cherchent que l'Etat s'adresse pour en trouver.

La pyrotechnie de Bourges a déjà réuni, paraît-il, plus de cinq mille ouvrières. A la manufacture d'armes de Saint-Etienne on en compte onze cents. La Creusot, Firminy, Paris en utilisent un grand nombre. Et il n'y en a pas encore assez...

Pour s'en procurer, il y a pourtant un moyen fort simple : c'est de s'adresser aux femmes. Qu'on leur demande de travailler en n'oubliant pas, s'il se peut, de leur offrir en échange quelques avantages. Sans phrases redondantes, sans appel aux beaux sentiments des patrons, il suffirait d'un avis ainsi conçu :

On demande des femmes dans les usines de munitions. Leur travail sera payé au même prix que celui des hommes de la même spécialité.

Et comme aucune ouvrière n'ignore que le salaire des hommes, dans ces usines où on les appelle, est en moyenne de neuf à douze francs, qu'il s'élève parfois à quatorze ou quinze, sans descendre à moins de cinq, et que presque jamais le salaire féminin n'atteint dans l'industrie un taux semblable, il n'y a pas besoin d'être économiste, statisticien, ni même homme d'Etat pour affirmer que, trois jours après cette simple annonce, les chefs d'industrie et M. A. Thomas auraient à leur disposition plus d'ouvrières qu'ils n'en désirent.

Mais l'expérience ne sera pas tentée car ce que recherchent surtout les industriels et, disons-le bien haut, l'Etat-patron, ce n'est autre chose que de la main-d'œuvre à vil prix.

Dès lors on comprend pourquoi le sous-secrétaire d'Etat aux munitions, qui se donne pour un partisan de l'égalité des salaires et d'une rémunération plus juste du travail féminin, ne s'adresse pas directement aux femmes. Il s'adresse derrière les fameux décrets de 1899 et la récente loi de 1915 qui s'en inspire, pour déclarer qu'il n'a le droit d'imposer en l'espèce, aux industriels contractant avec l'Etat, ni l'égalité ni même un minimum de salaire.

Il est certain qu'aucun des bordereaux-types, annexés en vertu des décrets de 1899 aux marchés passés par l'Etat avec des industriels, ne fixe les salaires féminins dans la fabrication des munitions. La raison en est facile à comprendre : les fameux décrets Millebrand ne pouvaient en 1899 prévoir la guerre. Ils prévoyaient encore moins qu'à cette occasion des femmes exerceraient, dans les arsenaux ou dans l'industrie privée, des métiers réservés jusqu'alors aux hommes.

Quand il s'est agi de fixer, pour les travailleuses à domicile de l'industrie du vêtement, un salaire minimum, une

loi fut nécessaire. Cette loi a été votée et promulguée. S'il en faut une pour assurer, à défaut de l'égalité, un minimum de salaire aux ouvrières des usines de munitions, que l'on fasse cette loi, et d'urgence.

Un nouveau danger menace les femmes ouvrières, car la pression la plus honteuse commence à s'exercer pour les contraindre à accepter un labeur à peine rémunéré. De plus en plus, à la mairie où elles vont toucher leurs vingt-cinq sous quotidiens, les chômeuses s'entendent dire : « Il y avait du travail pour vous à tel endroit et vous l'avez refusé, vous chômez volontairement, vous ne toucherez plus rien ici. » Ordinairement les travaux offerts ainsi à la chômeuse ne lui rapportent pas plus que son allocation. Il n'importe. Elle doit les accepter ou perdre l'indemnité qui pourtant lui est due, d'après la loi.

On sait le parti qu'ont déjà su tirer de cette situation des patrons peu scrupuleux. Il est trop facile de prévoir celui qu'en tireront les industriels ayant besoin de main-d'œuvre féminine pour fabriquer des munitions, si une loi ne détermine pas plus précisément les conditions de cette main-d'œuvre.

Les femmes ne demandent qu'à collaborer à l'œuvre commune ; mais, parce que les hommes se battent, ce n'est pas une raison pour qu'elles soient condamnées aux travaux forcés.

On se plait à répéter que la guerre actuelle est faite pour le droit et la justice. Mais on aurait plus de plaisir encore à constater que l'Etat ne choisit pas ce moment pour manquer une fois de plus, à l'égard des travailleuses françaises, au principe d'équité élémentaire qui tient dans la fameuse formule : « A travail égal salaire égal ».

Marguerite Durand

Les propos de Constantin

Constantin dit : « Mes Grecs » comme Guillaume dit : « Mes Brandebourgeois ». C'est le même esprit d'imitation qui l'a poussé dans l'affaire drôlatique de son interview. Son beau-frère s'étant fait une renommée d'impulsif à transports soudains qui déconcertent, il lui a plu qu'on dise de lui : « Constantin est impulsif, Constantin a des transports, Constantin est déconcertant, Constantin est un Guillaume II numéro 2. » Mais il a fait erreur : personne ne dit rien de semblable ; personne ne s'inquiète de l'accès ; personne ne s'émeut des invectives. On dit seulement : « C'est curieux, mais l'affaire monténégrine l'était beaucoup plus. »

Quant au raisonnement, isolons-le de l'individualité du raisonneur en le supposant émis, non par un monarque, même de troisième classe, mais par un des innombrables penseurs qui glissent à l'heure présente sur les événements. Voici ce qu'on y trouve :

- 1° Les Alliés violent la neutralité grecque comme les Allemands celle de la Belgique ;
- 2° Les Alliés font sauter, sans raison stratégique, un pont qui a coûté un million et demi ;
- 3° Les Alliés coupent les communications et ils vont affamer la Grèce ;
- 4° Les Alliés nous envoient des Serbes qui vont nous donner le choléra.

Constantin n'a pas attendu longtemps la réplique qui n'était que trop facile à administrer.

Quand l'Allemagne a demandé libre passage à la Belgique, la Belgique a répondu : non, et les Allemands sont entrés quand même en ennemis, en pillards, en assassins dans un pays qui n'avait pas la puissance de les arrêter, mais qui a résisté. Les Alliés sont venus en Grèce, d'accord avec le gouvernement, appelés par lui, pour soutenir les Serbes alliés de la Grèce et en somme pour couvrir Salonique où les Austro-Allemands comptaient s'établir pour toujours.

La neutralité grecque était d'ailleurs violée depuis longtemps par les pirates allemands ; on le savait et chez les Alliés et chez le roi de Grèce : on le saura surtout quand les papiers secrets des consulats ennemis seront rendus publics.

Le pont détruit sera payé ; la Grèce sera ravitaillée et elle n'aura pas le choléra, attendu que les Serbes ne le communiquent ni aux Anglais, ni aux Français, puisqu'ils ne l'ont pas eux-mêmes.

Donc, inanité des griefs, nullité de l'argumentation, banalité des propos, et, — que Sa Majesté excuse, — pénible vulgarité du ton. Pour que cette diatribe pèse, pour qu'elle mérite considération, il faudrait qu'un geste quelconque suppléât au sens qui lui manque.

Il n'y a, par exemple, nul art oratoire dans la formule : « la bourse ou la vie » ; mais, quand le bout d'un mousqueton apparaît dans l'ombre, elle acquiert de ce fait une grande éloquence. Or, où est le mousqueton de Constantin ? Après avoir tempêté, injurié, écumé, notre guerrier glisse bourgeoisement dans la glose politico-militaire comme un brave habitué de café, et tout d'un coup, c'est lui qui intervient l'inter-viever : « Ça va faire partie nulle, cette affaire-là ? Qu'est-ce que vous en pensez, monsieur l'Américain ? » Ajax commence le discours et c'est Thersite qui le finit.

Achille Piasta

Propos d'un grincheux

DIAFOIRUS I^{er}

A en juger par le thème latin qu'il vient de construire, l'élève Ferdinand de Bulgarie appartient encore à la classe de sixième. S'il ne fait aucun progrès avant le mois de juillet, il ne remportera même pas un accessit. Tel est l'avertissement que je me permets de lui donner. L'élève Ferdinand de Bulgarie est un mauvais élève.

*A moins...
A moins qu'il ne soit un maître.
Non pas un maître de latin, bien sûr. Traduire rédempteur par redemptor, salut par salus, empereur par imperator et saluer par salutaire, c'est à la portée du moindre cuisinier. Mais pourquoi Ferdinand a-t-il tenu à parler latin, d'abord ?*

Il ne pouvait pas parler français, évidemment. Bulgare ? Personne n'eût compris. Allemand ? Il a prononcé en allemand tout son discours, sauf quatre lignes, quatre lignes dont il voulait sans doute que chacun eût la traduction exacte, quatre lignes qu'on peut abrégier dans les deux mondes. Or, de l'allemand au français, la traduction est souvent malaisée. Ainsi quand le ministre des finances du Kaiser veut dire « tenir jusqu'au bout », il emploie le mot durchhalten. Mais quand à son tour le général von Falkenhayn veut dire « tenir jusqu'au bout », il se sert du mot « ausharren ». Nuances... Très importantes nuances, et trop souvent négligées par des correspondants aussi trivales que « particuliers ».

Or, j'examine le thème latin de Ferdinand. Il appelle le Kaiser gloriosus. Dans Cicéron, bien sûr, ce mot signifie glorieux. Mais, dans Plaute, fanfaron. L'élève a-t-il parlé le latin de l'un, ou le latin de l'autre ? Je me méfie...

Et ceci : Ave, Cesar, populi Orientis te salutant. C'est l'invocation des victimes du cirque. Ferdinand a remplacé morituri, ceux qui vont mourir, par « peuples de l'Orient ». Et je sens, malgré moi, une vieille ironie à la Louis-Philippe éclaircir ce morceau surprenant.

Albert Savarus

UN TOURNANT...

L'opinion publique et le Parlement se doutent-ils que nous sommes en ce moment précis à l'un des tournants de notre histoire et que, suivant la route que prendra d'ici quelques jours notre gouvernement dans ses négociations avec nos Alliés, toute la destinée proche et lointaine de notre France sera changée, son avenir assuré ou son existence même mise en péril ?

C'est au bout de plusieurs mois, de plusieurs années quelquefois, que les conséquences d'une opération diplomatique se déroulent en succès ou en revers devant les yeux du public et devant le « contrôle » du Parlement. Si le public et le Parlement avaient su, en janvier-février 1915, de quelle manière on traitait les affaires balkaniques, ils auraient été préparés aux événements d'octobre dernier, à l'expédition de Salonique, à la retraite des Dardanelles.

Aujourd'hui, notre diplomatie en Turquie d'Asie doit choisir entre deux routes, — et notre gouvernement est en train de choisir : ou la politique d'annexion, c'est-à-dire la continuation de cette politique coloniale que, depuis 1881, nous avons pratiquée et dont nous récoltons aujourd'hui les fruits ; ou la politique de libération, de justice, de désintéressement, dont le premier bénéfice serait de ne nous causer aucun mal, de ne nous valoir aucun risque.

Que nous a valu, depuis trente-quatre ans, la politique coloniale ?

XXX

demande avec le "Corriere della Sera" :

“ Les Puissances de l'Entente ont-elles un plan défini ? ”

LE SUCCÈS RUSSE AU CAUCASE



Ce succès est important, non seulement en raison des trophées recueillis, mais encore parce que, combiné avec ceux déjà remportés en Perse et ceux que les Anglais viennent d'obtenir sur le Tigre, il affirme la supériorité des Alliés, de la Mer Noire au Golfe Persique.

Il y a un an environ, après avoir défait les 9^e, 10^e et 11^e corps turcs à Oltu et Sarykamisch, les Russes avaient dû s'arrêter dans la région très difficile qui s'étend du Tcharok au lac de Van. Leurs effectifs, limités par la nécessité d'alimenter au maximum le front d'Europe, leur avaient tout juste permis de contenir la pression, exercée par l'armée turque reconstituée et renforcée de nombreuses tribus kurdes. L'expédition de Gallipoli fut même entreprise, en partie, dans le but de les soulager.

La guerre avait donc pris, de ce côté, le même caractère que partout ailleurs. Or, le 13 de ce mois, l'activité s'y réveille tout d'un coup. Après huit jours de combats, dont chacun apporte à nos amis un fort contingent de prisonniers, de canons, de mitrailleuses et de matériel de toute nature, ceux-ci sont aux portes d'Erzeroum, la grande place de l'Arménie. Ils ont progressé, de Tortoum à Melaschert, sur un front de plus de cent kilomètres.

L'armée turque en déroute semble s'être réfugiée en deçà du périmètre des forts de la place. Elle a abandonné Koepir-Koeli à cinquante kilomètres à l'est, et Harsankala, plus près encore. Partout, le sol est jonché de cadavres, de cartouches, d'armes ; des trahards sont ramassés sur toutes les routes.

En même temps, des détachements qui opéraient dans les régions des lacs de Van et d'Ournia ont rejeté au sud de ces lacs les bandes kurdes et les réguliers turcs contre lesquels ils se battaient depuis longtemps.

Si, à la suite de cet événement, l'armée turque d'Arménie n'est pas complètement hors de cause, elle sera, en tout cas, hors d'état de renforcer celle de Mésopotamie, dont les affaires ne paraissent pas, non plus, brillantes.

Sans doute, la colonne anglaise du général Townsend, après avoir été près de mettre la main sur Bagdad, a dû se retirer à Kut-el-Amara, où les Turcs l'ont investie ; mais, aux dernières nouvelles, la colonne de secours du général Aylmer était à El-Ouassa, à moins de vingt kilomètres. Elle a peut-être, aujourd'hui, réussi à rejeter les trois divisions turques qui lui barrent le chemin. Rien n'empêcherait alors les deux généraux anglais, une fois leur jonction opérée, de reprendre la marche interrompue — Bagdad n'est qu'à deux cents kilomètres au nord de Kut.

Cette marche serait d'autant plus intéressante que des forces russes sont elles-mêmes près de Kermanchah, à deux cent cinquante kilomètres à l'est de la grande cité mésopotamienne, sur la route qui la relie à Téhéran. Là, elles interdisent tout effort turc vers la capitale de la Perse. Les colonnes de police organisées dans ce pays y répriment, d'ailleurs, chaque jour davantage, la rébellion.

Il est donc possible que la victoire remportée en Arménie, soit le signal d'une opération concentrique des Russes et des Anglais sur Bagdad ; et la marche triomphale des alliés du kaiser vers les Indes finirait ainsi comme tant d'autres de leurs rêves.

Nous espérons toutefois que ce beau succès n'a pas été obtenu au détriment des effectifs nécessaires sur les autres grands fronts.

Général Verraux

LE BLOCUS INUTILE

On n'a pas oublié notre série d'articles intitulés : « La France nourrit et arme l'Allemagne ». Voici que l'Angleterre s'émeut à son tour de la contrebande qui ravitaillait notre ennemi.

C'est le Daily Mail qui conduit, au delà du détroit, la campagne que nous avions commencée en deçà. L'un de ses rédacteurs, M. Basil Clark, vient de mener une longue enquête dans les pays scandinaves, et il a constaté des faits bien étranges.

« Nous nourrissons les Allemands », c'est à cette conclusion qu'est arrivé M. Basil Clark, au terme de son enquête. Il ajoute que la Grande-Bretagne porte toute la responsabilité de ce fait, et qu'on ne doit s'en prendre qu'à elle seule si son blocus est devenu un objet de risée chez les neutres.

L'auteur a fait porter ses recherches sur toute la Scandinavie, sur la Hollande, et tout particulièrement sur le Danemark. Le cas du Danemark est en effet typique ; pour des raisons géographiques et politiques, c'est principalement par le Danemark que l'Allemagne s'alimente. De tous les pays neutres que l'auteur a visités, le Danemark est, d'ailleurs, celui dont les sentiments sont le plus favorables à l'Angleterre. Mais il redoute l'Allemagne, la menace allemande, le poing allemand.

Comme le gouvernement danois, — fait qui est déjà bien significatif, — ne publie plus les chiffres d'importation et interdit de les publier, M. Basil Clark a pris dans le Børsen, journal commercial, la liste des chargements qui parviennent chaque jour à Copenhague. Ces chiffres permettent de constater que le seul port de Copenhague a importé, en 1915, des quantités de denrées alimentaires qui sont en augmentation de 100 à 1.300 pour cent sur les importations totales de tous les ports du Danemark en 1913.

Les exemples, tirés de l'importation du riz, des sardines, des matières huileuses seraient aisés à produire. Ils démontreraient que l'augmentation en ce qui concerne le lard, fut de 375 0/0 ; en ce qui concerne le riz, de 580 0/0 ; pour l'huile de lin et l'oléo, de 250 0/0.

Les sardines viennent surtout du Portugal, d'Espagne et de France. La Norvège veille très sérieusement à empêcher la réexportation des sardines. En fait, d'ailleurs, c'est en Norvège que le contrôle britannique est le plus efficace, et c'est la Norvège qui envoie le moins de denrées en Allemagne.

La plus grande partie des quantités de porc importées a été amenée d'Amérique sur des vaisseaux danois dont un grand nombre ont été arrêtés en chemin par la flotte anglaise, mais relâchés ensuite, sur instructions des autorités britanniques de Copenhague qui donneront l'assurance que les cargaisons n'étaient pas destinées à l'Allemagne. D'autres cargaisons sont arrivées de Hull et de Liverpool sur les steamers Flora, Diana, Nerce, Bura, Hebe, etc.

Farine d'amidon (800 0/0 d'augmentation). — Les Allemands ayant découvert que d'une certaine qualité de farine d'amidon l'on pouvait faire un pain suffisamment comestible, et ne pouvant importer d'autre farine en raison des prohibitions édictées, firent venir de la farine d'amidon. Entre janvier et novembre, les importations ont passé de 228.000 livres à 1.200.000 livres. Il y a trois ou quatre mois, le gouvernement danois eut connaissance de cette combinaison. Il interdit alors l'exportation de cette farine. Les chiffres tombèrent de 1.600.000 livres en septembre à 900.000 en octobre. Mais le chiffre ci-dessus pour novembre indique l'efficacité toute relative de la prohibition.

Thé. — Le samedi 18 décembre, l'Eos débarqua à Aarhus, venant d'Angleterre, 1.100 caisses de thé. Cette cargaison fut embarquée sur l'Aarhus, à destination de Copenhague, d'où elle passa, pour la plus grande partie, en Allemagne.

Café (400 0/0 d'augmentation). — Le Danemark en réexporte en Suède et en Russie ; mais il réexporte principalement en Allemagne, soit directement, par mer ou par voie ferrée, soit par la Suède, ou des intermédiaires obligés, qui se donnent le titre de « consignataires du commerce » — mais dont tout le matériel consiste en un morceau de papier et des étiquettes — changent les étiquettes et réexpédient les marchandises à des maisons allemandes.

Les bacs à vapeur, qui transportent

des wagons de chemin de fer, font nuit et jour la traversée Danemark-Allemagne, Danemark-Suède, Suède-Allemagne. Cette dernière ligne est moins fréquentée depuis qu'un sous-marin anglais a coulé un croiseur allemand qui escortait le convoi. Les wagons sont scellés de cire rouge, mais M. Basil Clarke, qui les a vus passer en plusieurs endroits, ne doute guère qu'ils contiennent ces mêmes denrées alimentaires qu'il avait vu charger dans des wagons allemands à Malmö, à Helsingborg, à Copenhague et ailleurs.

Le trafic qui se fait aux points de bifurcation est formidable. Les commerçants danois se plaignent même de ne pouvoir expédier aisément leurs produits en Allemagne, en raison de l'abondance des « marchandises étrangères ». Et ce sont les licences et les permissions accordées par la Grande-Bretagne qui rendent possible cette avalanche de produits du monde entier !

La faute de tout ceci est en grande partie, selon la presse anglaise, à la légation britannique de Copenhague, qui fournit les renseignements sur lesquels les autorités de Londres se basent pour ordonner de retenir ou de relâcher les navires marchands arrêtés par la marine.

À Copenhague, tout le monde fait du commerce. Une maîtresse de maison voit arriver sa femme de chambre qui lui dit avec enthousiasme : « Oh ! Madame, je viens d'acheter trois wagons de marmelade. » Les journaux sont pleins d'annonces offrant un vente des stocks de marchandises. Il n'y a jamais de nom ou d'adresse. Rien qu'un numéro de téléphone. Si l'on va aux renseignements, on trouve comme vendeurs des demoiselles de magasin ou autres gens d'humble condition. À côté sont les annonces des acheteurs. « Herr L. Nobel, de Hambourg, sera à Copenhague lundi prochain, à l'hôtel Bristol. Il e-rail heureux de recevoir des offres de graisse en wagons, contre argent déposé dans une banque de Copenhague. » Détail curieux, M. Basil Clarke, l'auteur de l'enquête, reconnu à Copenhague, par un Hongrois qu'il avait rencontré à Bucarest, devint l'objet d'un espionnage incessant et mélicieux. Le Hongrois faisait, pour l'Allemagne, tous les métiers ; il achetait les denrées alimentaires et les renseignements !

Tout le trafic de ces aventuriers hollandais, russes, hongrois, polonais et américains ne suffira évidemment pas à nourrir l'Allemagne, mais, à tout le moins, il la prolonge... et puis il s'ajoute au commerce clandestin fait par la Suisse, dont nous reparlerons.

André Faure

Les Communiqués

15 heures.

Luttes d'artillerie assez violentes dans exécuté quelques tirs sur des convois de ravitaillement et des groupes de travailleurs ennemis, en Belgique, en Champagne et dans les Vosges.

Nuit calme sur le reste du front.

23 heures.

Luttes d'artillerie assez violentes dans divers secteurs. Nos tirs ont été particulièrement efficaces au nord de l'Aisne, région de Berry-au-Bac, sur notre front de Lorraine et dans les Vosges (vallée de la Poutroye).

CITATION

Notre excellent collaborateur, Henri Barbusse, l'auteur de l'Entier, dont l'Œuvre a publié les si émouvantes impressions de guerre, vient d'être pour la seconde fois cité en ces termes à l'ordre du jour de l'armée :

D'une valeur morale supérieure. S'est engagé volontairement pour la durée de la guerre. A refusé d'être versé dans la territoriale, malgré son âge et son état de santé. S'est toujours offert spontanément pour toutes les missions dangereuses et notamment pour aider à installer, sous un feu violent, un poste de secours avancé dans les lignes qui venaient d'être conquises sur l'ennemi.

C'est sa seconde citation.

LE MARQUIS DEL MUNI A PARIS

Le nouvel ambassadeur d'Espagne en France, le marquis del Muni, accompagné de sa femme la marquise del Muni, est arrivé hier matin à Paris, par le train de sept heures et demie, venant de Madrid.

Il a été reçu à la gare par le personnel de l'ambassade d'Espagne et par l'introduit des ambassadeurs qui l'a salué au nom du président du conseil, ministre des affaires étrangères.

L'ENVOYÉ DU PRÉSIDENT WILSON

Le colonel House, que le président des États-Unis a envoyé en Europe pour y faire une enquête dont les résultats devront lui être communiqués, a lui personnellement, est arrivé à Paris, venant de Londres.

Le colonel House partira aujourd'hui pour la Suisse d'où il se rendra probablement à Vienne et à Berlin et il sera, dans une dizaine de jours, de retour à Paris, où, cette fois, il se mettra en rapport avec les membres du gouvernement français. Les principales questions dont il les entretiendra sont celles de la guerre sous-marine et du blocus.

UBU-ROI

Il est des Français, nombreux à cette heure, pour estimer que leurs chefs d'Etat sont exagérément parlementaires, au point de dépenser le meilleur de leur génie à des victoires de tribune et le meilleur de leur temps à des manœuvres de couloir. Je leur conseille de causer pendant cinq minutes avec un juriste prussien, afin de connaître les beautés du régime boche. Ils éprouveront une agréable sensation de contraste.

Nous parlons volontiers du Reichstag comme d'un équivalent de la Chambre des Communes, de Monte Citorio ou du Palais-Bourbon. Un seul trait peindra l'abîme entre eux et lui : Guillaume II ne l'a pas consulté pour déclarer la guerre, non plus qu'il ne le consultera le jour où ça lui chantera de faire la paix :

« Une déclaration de guerre est une affaire trop grave pour que le Reichstag, la presse ou l'opinion soient consultés. L'empereur et ses généraux décident les ordres nécessaires, les signent, le peuple s'incline. »

Nous devons cette formule lapidaire au voyageur neutre qui, dans le Temps, il y a deux jours, nous avait déjà révélé que cette guerre est conduite dictatorialement par un général von Falkenhayn, ex-joueur décaqué et ex-aventurier en Chine.

Oui. Telle est la dernière « kultur » à la mode de Berlin 1916, que lui ont définie, non moins digne de confiance, nous offre un document véridique et sensationnel. Ça s'appelle « Châtiment » ; on y voit Guillaume II, en chemise de nuit (seul costume sous lequel on ne nous ait pas encore présenté le Kaiser) levant les bras au ciel et faisant « Kamarad ! » devant la Mort qui s'apprête à le frapper de son arme traditionnelle.

Que devons-nous croire ? Ma foi, j'aime mieux croire l'image. C'est plus agréable. Et j'attends avec confiance la « composition d'après nature » qu'on nous servira la semaine prochaine (elle est commandée depuis un mois au dessinateur) et qui représentera les funérailles de Guillaume II.

ZETTE.

Arrêtation

d'un dangereux malfaiteur

Hier, vers deux heures, au coin de la rue Le Peletier et de la rue Lafayette, trois solides agents (dont un brigadier) s'élançèrent sur un cycliste qui passait, et le maîtrisant, le conduisirent au poste. Le dangereux malfaiteur eut beau protester, prouver, en montrant ses papiers et son livret militaire, qu'il s'appelait Léon Gardelle, qu'il était honorablement connu dans son quartier et que, à la suite de sérieuses blessures reçues sur le front, on l'avait casé à l'office de placement du ministère de l'Agriculture, on le garda plus d'une heure au poste de police.

Ce fut seulement sur un coup de téléphone de son chef de service au ministère qu'on consentit à le relâcher. Il paraît que les agents avaient fait erreur sur la personne.

Néanmoins, ils ne voulurent pas s'être trompés tout à fait, et procès-verbal fut dressé à M. Gardelle parce qu'il n'avait pas d'avertisseur à sa bicyclette.

Au choix

Un capitaine du ...^e régiment d'infanterie territoriale nous soumet le cas de conscience suivant :

Le 7 janvier 1916, il reçoit l'ordre de

dresser un état nominatif des hommes proposés pour une citation à l'ordre du jour.

Comme, depuis assez longtemps, il ne s'est rien passé dans le secteur, le capitaine rédige un état : NEANT.

Sur quoi, il reçoit une note de son chef de bataillon :

Le rapport ordonne à toutes les compagnies de citer trois noms : je suis étonné qu'à la 4^e compagnie on ne trouve pas trois noms de militaires susceptibles d'être proposés. Il me faut trois propositions comme aux autres compagnies.

Signé : Le chef de bataillon :

X.

Le capitaine, très obéissant, a tiré au sort parmi les soldats n'ayant pas encouru de punitions, et a inscrit les noms des élus, suivis de cette mention : « Très bon sujet ». C'est peut-être insuffisant comme titres.

Et il nous écrit :

« Combien je serai plus embarrassé le jour où toute ma compagnie aura pris part à une attaque, où tous les hommes de ma compagnie auront mérité la citation à l'ordre du jour, et où il me faudra donner trois noms, suivant le règlement, comme aux autres compagnies. »

Un décret de Thermidor an II

Un habitant de Roubaix, réfugié à Amiens, où il est employé de banque, désire contracter mariage.

Il a des papiers prouvant son identité ; il a son livret militaire attestant qu'il est réformé. Cela ne suffit pas.

On exige de lui l'établissement d'un acte de notoriété pour lequel est nécessaire la comparaison de sept témoins. Ces sept témoins doivent se présenter ensemble, au jour et à l'heure fixés par le juge de paix ; ils certifient avoir connu les parents du réfugié, attesteront que son père est mort et sa mère restée au pays envahi.

Mais ce n'est pas à Amiens qu'il peut trouver sept personnes ayant connu sa famille à Roubaix. La plupart de ses amis sont mobilisés et n'obtiendraient certainement pas une permission dans les conditions voulues pour se trouver simultanément à Amiens au rendez-vous du juge de paix.

D'autre part, on refuse l'attestation par écrit.

Le réfugié a tout perdu, même le droit de se marier comme tout le monde.

C'est en vertu d'un décret datant de Thermidor an II que s'applique cette nouvelle et ingénieuse brimade contre les habitants des pays envahis.

Critique militaire

En 1905, paraissait un livre qui contenait ces lignes :

La guerre de l'avenir sera une guerre de sièges et de retranchements.

Il sera impossible, sans d'immenses pertes et une grande supériorité numérique, d'exécuter des attaques de front.

Les pertes en officiers seront considérables.

Les victoires décisives seront rares, les vaincus prenant immédiatement de nouvelles positions préparées d'avance.

A forces égales, la guerre moderne durera plus longtemps que la guerre du passé.

Ce livre est écrit par une femme, Mme Lotyko, qui va faire au Collège de France, à partir du 24 janvier, une série de conférences.

Il serait assez curieux, en regard de ces prévisions prophétiques, de reproduire les opinions de nos plus éminents critiques militaires, émises avant la guerre ou au commencement de la guerre.

LA DISTRIBUTION DU CHARBON AUX INDIGENTS



— Ça doit être rudement bon d'avoir un bon feu comme ça quand on a bien mangé.

Propos en l'air

AVION, vole, vole, vole...

Pendant que les officiers aviateurs — du service armé — attachés à ces besognes, me disaient leur écoeurement, j'étais reporté aux jeux du collège, au lycée dans le pupitre, à la mouche aux pattes trempées dans l'encre, au hamneton fâché dans l'étude...

C'est aux « 100.000 Chemises » — où l'on travaille à plein collier, comme dit l'autre...

Le directeur a divisé l'établissement en succursales, dont chacune a un chef désigné par une majuscule : A, K, C, P, — plus de noms, plus de grades — pour accélérer la correspondance ; les inférieurs sont classés par minuscules : a, e, i, o, u...

Suivez le mécanisme : Le ministère télégraphie au directeur : « Combien de moteurs pouvez-vous livrer pour la fin du mois ? »

Le directeur transmet la demande à K — aux approvisionnements — qui s'adresse à a ; cela fait Ka — et les inférieurs ont décidé de redoubler, en cas d'urgence : Ka-Ka — qui s'adresse à P, qui interroge i, soit Pi-Pi — ainsi Ka-Ka à Pi-Pi, etc...

Vous vous demandez si je suis devenu fou ? Mais non, c'est le jeu qui sévit, en ce moment, à Chalais-Charenton, dans les bureaux exaspérés...

Inutile de dire que le ministère attend huit jours une réponse qui lui annonce tant de moteurs, alors qu'ils ont été enlevés et que le magasin a été vidé, pendant ce délai...

Un nouveau chef technique s'arrête devant des appareils marqués REP...

Ce sont des avions, ancien modèle, auxquels on a adapté des moteurs neufs, — pour les envoyer dans les écoles :

— REP...? Comment ! des moteurs neufs à réparer ? s'écrie le nouveau chef technique !

REP, pour lui, cela veut dire : réparer. Or, c'est tout simplement la firme ; Robert Esnault-Pelterie.

Récemment, j'ai signalé l'étang provençal où, faute d'avions, les élèves s'exerçaient au tir aérien... en canot automobile...

La Garonne entend revendiquer le record fantaisiste que s'attribuait le Rhône.

À l'étang girondin de Cazeaux, on a élevé une estrade, une sorte de « mirador » de quelques mètres, sur laquelle est juché l'apprenti bombardier et, au bas de cet observatoire, mû par quelque système, se déroule un panorama où sont peints des objets, des maisons, une gare, une usine.

Ce panorama se déroule à la vitesse supposée d'un paysage sous la course d'un aéroplane...

Le styliste-bombardier veille du haut de sa colonne, et, quand passe la maison indiquée comme cible, lâche sa bombe...

C'est évidemment ingénieux, mais la valeur d'un tel enseignement est très problématique.

Jean Ajalbert

L'AFFAIRE GARFUNKEL

Garfunkel a eu hier une journée des plus occupées. Extrait à une heure de la prison de la Santé, il a été conduit directement au cabinet de M. Boucard, juge d'instruction qui instruit sur la plainte d'un M. Billon-Daguerre accusant le prévenu de lui avoir soustrait des brevets et une certaine somme d'argent.

Au terme de la loi de 1897 sur l'instruction, M. Boucard n'a pu interroger Garfunkel que sur son identité ; il ne pourra l'interroger sur le fond que lorsque celui-ci sera assisté d'un avocat.

Ainsi que nous l'avons annoncé, Garfunkel a fait choix de M^e Charles Philippe, qui a sa première entrevue avec lui, à 5 h. 1/2, à la prison de la Santé.

De 2 à 5 heures, Garfunkel a été, pour la seconde fois, interrogé par le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre. Le capitaine-rapporteur a d'abord interrogé l'aveugle sur l'emploi de son temps pendant les jours qui ont précédé sa fuite et sur les circonstances de cette fuite. Puis a eu lieu une confrontation des plus émouvantes entre Garfunkel et Gaston Lévy.

Celui-ci a maintenu énergiquement les aveux qu'il avait faits antérieurement. Garfunkel, avec non moins d'énergie, a nié toute participation dans cette affaire. L'aveugle sera de nouveau interrogé demain lundi.

D'autre part, le docteur Socquet remettra mardi au capitaine Bouchardon ses dossiers relatifs aux visites auxquelles il a procédé sur soixante-dix individus environ qui ont bénéficié de réformes de complaisance ; il y joindra celui de Garfunkel lui-même qu'il compte visiter aujourd'hui. En effet, le pseudo-docteur a été réformé, alors qu'il faisait partie du service auxiliaire, et les circonstances de cette réforme sont assez mystérieuses.

Lyon capitale du Montenegro !

La reine du Montenegro, Milena, est arrivée hier matin, à Lyon, avec ses deux filles les princesses Xénia et Véra. Le roi d'Italie avait mis son train particulier à sa disposition et l'avait fait accompagner par son premier maître des cérémonies le comte Rozoni. Sont également arrivés à Lyon un général monténégrin et l'intendant de la demeure royale de Cetigné.

C'est à Lyon qu'est transféré le siège du gouvernement monténégrin.

L'arrivée du roi Nicolas est annoncée comme prochaine.

"L'Œuvre" Économique

Le régime de l'alcool

Avant la guerre, on a beaucoup parlé de l'alcoolisme, et les écrits sur la question sont innombrables. Tout le monde convient qu'il faut supprimer le mal, mais on diffère d'avis sur les moyens à employer pour obtenir ce résultat. La divergence de vues vient de ce que l'on est tout disposé à restreindre le plus possible — sinon complètement — la consommation de l'alcool, mais à la condition d'abord que le revenu de l'impôt sur ce produit ne soit pas diminué et ensuite que les intérêts des producteurs et vendeurs de spiritueux ne soient pas lésés.

On sait tout le mal que l'on a dit de l'absinthe. En 1907, on décide de chercher à restreindre la consommation de cette boisson en la frappant d'une surtaxe.

Quelques mots d'explication paraissent utiles pour ceux, très nombreux, qui ne sont pas au courant de la question ; les vins et cidres sont frappés d'un droit uniforme de 1 fr. 50 par hectolitre sans tenir compte de leur degré alcoolique. Les vins dits « vins de liqueur », tels que malaga, madère, sherry, porto, etc., les liqueurs et tous les spiritueux (cognac, rhum, kirsch, etc.) sont imposés d'après leur richesse alcoolique à raison de 22 centimes par degré.

On décida donc de faire supporter à l'absinthe, non seulement le droit de 22 centimes correspondant à sa teneur en alcool, mais une « surtaxe » de 5 centimes par degré.

Que devait-il arriver ? Les marchands en gros et détaillants étaient amenés à trouver le moyen de ne pas élever le prix de vente de la boisson malgré la surtaxe. Pour y réussir, ils en diminuèrent tout simplement la richesse alcoolique. L'absinthe qui avait, en général, avant la loi, au moins 65 degrés d'alcool, n'en eut plus que 60, 58, 55, 50 ou même 45. Les consommateurs absorbaient moins d'alcool et les détaillants gagnaient davantage. En effet, ces derniers payaient autrefois 65 plus 22 centimes ou 1 fr. 43 de droits, ils ne payèrent plus que 45 plus que 22 centimes ou 99 plus 28 centimes (minimum imposé pour la surtaxe) soit 1 fr. 27. Bénéfice : 16 centimes par litre d'absinthe.

C'était très bien au point de vue de l'alcoolisme et des débauchés, mais l'Etat n'y trouvait plus son compte. Pour faire disparaître le déficit, une nouvelle loi stipula que l'absinthe devrait toujours avoir au moins 65 degrés. On s'alcooliserait davantage, c'est vrai, mais au moins le Trésor verrait ses recettes augmenter. C'est de cette façon qu'avant la guerre on comprenait la suppression de l'alcoolisme.

Depuis la guerre, on a employé d'autres moyens. Les mesures prises ont été longtemps — comme toujours en France — inefficaces parce qu'incomplètes. On a interdit la vente de l'absinthe, mais pas celle d'autres produits alcooliques dits « apéritifs » aussi nuisibles, sinon davantage. Puis ce fut l'interdiction faite aux cafetiers ou détaillants de servir aux militaires des boissons d'une richesse alcoolique supérieure à 15 degrés. Il en résulta l'achat par bouteilles entières d'amers, d'eaux-de-vie, etc., et une forte consommation d'alcool, sur le front, et jusque dans les tranchées.

Et nous avons tous vu dans les cafés des « poilus » faisant donner à leurs femmes, à leurs enfants ou à leurs amis, des « fines », des « amers », etc., alors qu'ils demandaient pour eux-mêmes des bocks ou d'innocents sirops. Par hasard, en buvant, les uns et les autres se trompaient de verre.

Voyant l'inanité de ses efforts, le G. G. fit prendre des arrêtés interdisant aux civils comme aux militaires la consommation des spiritueux dans la zone des armées.

En août 1915, M. Ribot, au nom du Gouvernement, avait déposé un projet de réforme de l'impôt sur l'alcool. Avec le régime proposé, l'alcoolisme pouvait être sinon supprimé, tout au moins considérablement diminué. La taxe sur le produit, augmentée dans de fortes proportions, devait fournir un supplément de revenus très appréciable. Puis l'alcool obtenu par les bouilleurs de cru, ne pouvant plus échapper à l'impôt, aurait vu sa consommation se restreindre de plus en plus. Enfin on entrevoyait, à brève échéance, la suppression des octrois !

C'était trop beau. On pouvait, cependant, espérer que, grâce à la haute autorité de notre grand argentier, et en considération des besoins financiers actuels et futurs, la réforme proposée serait adoptée presque sans débats et appliquée dès le 1^{er} octobre.

Nous sommes en janvier 1916 et le projet reste toujours à l'étude au sein de la commission de législation fiscale où des contre-projets impraticables finissent bien par le détruire. Discuter ces contre-projets serait trop long, mais on ne peut s'empêcher d'être attristé quand on songe qu'une de leurs conséquences serait de mettre un très sérieux obstacle à la suppression des octrois qui se-

rait le meilleur résultat du projet Ribot. Il est navrant de voir les intérêts de la race et de millions de citoyens sacrifiés à ceux des propriétaires de quelques départements.

Au point de vue de la disparition de l'alcoolisme et de la suppression des octrois, il est à souhaiter que nos législateurs adoptent rapidement les mesures du projet Ribot relatives à la surveillance de la production de l'alcool ainsi que la taxe proposée, en élevant même légèrement cette dernière pour éviter toute surtaxe.

LE RAVITAILEMENT de l'Allemagne

Vous avez bien voulu, dans l'Œuvre du 14 décembre, rappeler le vœu adopté, sur ma proposition, par le Conseil général de l'Ain, et signalant aux pouvoirs publics l'émoi causé dans notre région par le ravitaillement de l'Allemagne par la Suisse.

Notre protestation, basée sur des documents incontestables, a provoqué l'indignation de tous les bons Français, qui n'ont en ce moment d'autre préoccupation que celle de défendre la patrie ; de très puissants encouragements nous sont parvenus de toutes parts.

Mais les résultats n'ont pas encore été aussi appréciables : le trafic avec la Suisse est toujours beaucoup plus intense qu'en temps normal ; le nombre des wagons entrant en Suisse par Bellegarde, a été, pour le mois de septembre 1915, de 6.740, alors qu'en 1914, il n'était que de 3.530. Pour le mois de novembre dernier, il a été de 7.124 contre 6.922 en 1914.

La Suisse regorge d'Austro-Allemands qui, abusant de son hospitalité et des facilités de naturalisation qu'elle accorde, se livrent à l'espionnage et à un commerce des plus louches.

Ce sont ces agents, aidés par de cyniques mercantins qui drainent chez nous les matières nécessaires à la fabrication des munitions dont manquent nos ennemis ; ce sont eux aussi qui cherchent à introduire en France des objets provenant de l'industrie allemande.

Le courage et la vaillance que déploient nos héroïques soldats, seront impuissants à terrasser l'ennemi, si nous lui procurons les moyens de prolonger sa résistance.

Un poilu qui avait eu connaissance du vœu du Conseil général de l'Ain, que l'Œuvre a reproduit, m'écrivait ce qui suit au mois de septembre dernier :

« Chaque soir ou presque, nous risquons notre vie pour aider à la destruction des convois boches arrivant au front, convois de ravitaillement, convois de munitions. C'est notre droit, c'est notre devoir. »

Quelle différence peut-on faire pratiquement entre ces convois et ceux qui traversent la France, à destination de l'ennemi ? Aucune évidemment. Ceux-ci, puisque notre insouciance leur permet de circuler et d'arriver à destination, doivent être détruits comme les premiers.

J'ai tout quitté pour aller au feu. J'ai le droit que mon effort ne soit pas annihilé par l'incurie des pouvoirs. Ce droit est celui de tous mes frères d'armes d'armes : ils comptent, ils sont plus de quatre millions ! »

Il appartient à tous les bons Français, qui n'ont pas l'honneur d'être aux rangs des combattants, de poursuivre avec ténacité la campagne patriotique que nous avons entreprise avec nos amis ; il est de notre devoir de rechercher et de signaler tout ce qui peut intéresser la défense nationale, comme vient de le faire avec tant d'énergie, au sujet des marchés de la guerre, M. Simeyan, le vaillant député de Saône-et-Loire.

Il est du devoir du gouvernement, en face de la situation actuelle, d'agir enfin sans hésitation, de sévir sans crainte et sans faiblesse.

LÉON PICQUET,
conseiller général de l'Ain.

LES AVOINES de la 9^e région

L'Œuvre a déjà conté comment, alors que les commissions de réquisition payaient l'avoine 24 fr. 50 à 25 francs dans le Maine-et-Loire, l'Indre, la Vienne, les Deux-Sèvres, l'Indre-et-Loire, prises chez les propriétaires, l'Intendance payait à M. Bessereau et à divers autres fournisseurs les mêmes avoines 28 fr. 90 et 29 francs pour l'approvisionnement des places de Poitiers, Niort, Angers, Tours, etc... Or, M. Bessereau achetait les avoines par intermédiaires, dans la même 9^e région que les commissions de réquisition, mais en payant plus cher, d'où fureur des paysans réquisitionnés à 24 fr. 50, qui auraient préféré vendre à 26 francs aux intermédiaires de M. Bessereau. En fin de compte, M. Bessereau achetait plus cher et vendait avec un bénéfice de 2 fr. 90 à 3 francs par sac, des avoines françaises que l'Intendance pouvait avoir à 4 fr. 50 meilleur marché.

On aurait compris que M. Bessereau eût un marché à un prix plus élevé s'il eût couru des risques par des achats à

l'étranger (Australie ou Amérique). Non ! Il s'est contenté de réduire par ses achats les disponibilités des commissions de ravitaillement, en épuisant la région même qu'il devait fournir. En effet, non seulement l'Intendance n'avait pas interdit aux propriétaires de la 9^e région la vente des avoines à d'autres qu'aux commissions, mais, certains maires ayant voulu interdire à leurs administrés de vendre leurs avoines et de les expédier aux représentants de M. Bessereau, l'Intendance a donné ordre, au contraire, de faciliter la circulation des avoines achetées au compte de M. Bessereau.

Mais il y a mieux. A la suite de notre article, l'Intendance s'est émue et voici ce qu'elle a trouvé :

Aujourd'hui que M. Bessereau et autres ont enlevé à peu près tous les stocks d'avoines existants, avec l'appui de l'Intendance, comme conséquence, l'Intendance écrit aux maires une lettre menaçante et à demi injurieuse, les accusant de n'avoir pas fait leur devoir, de n'avoir pas livré à la réquisition le nombre de quintaux voulus. Elle écrit cela même aux maires des communes où elle n'a pas usé du droit de réquisition. L'Intendance fait prévoir qu'elle emploiera les moyens de rigueur. Cependant, elle aura beau faire, elle ne retrouvera plus les stocks qu'elle a déjà reçus et payés plus cher par le canal des intermédiaires !

Elle a payé 29 francs ces avoines qu'elle aurait pu acheter 24 fr. 50. Elle ne peut pas avoir les mêmes-une deuxième fois à 24 fr. 50. Elle ne trouvera plus que peu de chose, en dehors des quantités indispensables aux ensemençements et aux bêtes.

Ajoutons, d'ailleurs, qu'on affirme que les contrats de M. Bessereau ont été interrompus.

Par contre, nous connaissons de malheureuses veuves de soldats tués en septembre 1914 qui, depuis cette date, n'ont pu encore obtenir leur pension, parce que l'Intendance ne trouve pas que la papeterie soit suffisante encore !

Nous citerons des faits !

On nous écrit :

Cacao et chocolat

Paris, le 17 janvier 1916.

J'ai remarqué dans votre numéro 123, de ce jour, l'article intitulé *Cacao et Chocolat*.

Tout le monde sait que la Hollande est un pays où l'industrie du cacao occupe essentiellement une place prépondérante, et que son chiffre d'importation de fèves de cacao avant la guerre est bien loin de celui de 6.000 tonnes que vous mentionnez.

Je n'ai pas connaissance des chiffres d'exportation de cacao hollandais en Allemagne, mais ce que je sais et puis prouver, c'est que la Maison Van Houten, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, a fortement augmenté durant la guerre ses exportations vers les pays alliés, c'est-à-dire : la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie. Évidemment cette augmentation doit nécessairement se traduire par un chiffre correspondant d'importation de fèves de cacao, en dehors de la consommation propre dite en Hollande.

Les chiffres que vous mentionnez, se rapporteraient plutôt à d'autres pays, tels que le Danemark, la Suède, etc... dont les statistiques démontrent, sans aucun doute possible, un gros excédent d'importation sur leurs besoins normaux d'avant la guerre.

Mes amis hollandais et moi, nous conserverions un très mauvais souvenir de l'Œuvre si vos lecteurs devaient rester sur une impression aussi injuste vis-à-vis de la Hollande et de notre industrie en particulier.

Connaissant votre équité, j'ose espérer que vous voudrez bien prendre en bonne considération la réclamation tout à fait justifiée que j'ai l'honneur de vous adresser.

Agréé, Monsieur, etc...

E. BERTAULT-SEGUN.

L'espion Dei-Pasi

Dei-Pasi, condamné à mort pour espionnage par le troisième conseil de guerre, avait signé son pourvoi en révision ; notification lui a été faite hier du rejet de ce pourvoi par le conseil de révision, siégeant à la prison du Cherche-Midi, sous la présidence du général Cousin. Sans attendre les délais de trois jours que lui accorde la loi, le condamné s'est aussitôt pourvu en cassation. Mais cette jurisprudence, qui d'après le code militaire ne peut porter que sur la question de compétence du tribunal, ne semble avoir été adoptée par l'espion que pour gagner du temps et retarder, le plus possible, le châtiment suprême.

Il pourra encore espérer en la clémence du président de la République ; cependant les faits d'espionnage relevés, au cours du procès, sont tellement graves, qu'il semble que Dei-Pasi ait bien peu de chances d'échapper au peloton d'exécution qui l'attend dans les fossés du fort de Vincennes.

Nos ciseaux

Revue des Revues

Ouvrons la plus vénérable des revues françaises, celle que François Buloz fonda jadis, et que M. Doumic dirige aujourd'hui, — (conjointement avec les *Lectures pour tous*, d'ailleurs, lesquelles sont d'un tour moins austère.)

La *Revue des Deux-Mondes* consacre d'abord une page émue à la mémoire de ce fort galant homme, de talent doué, que fut M. Francis Charmes. C'est M. Paul Leroy-Beaulieu, président du conseil d'administration de la docte maison, qui s'est chargé, avec tact, de l'oraison funèbre.

La chronique de quinzaine échoit à M. Charles Benoist, de l'Institut, qui développe, un peu longuet, de fort judicieuses considérations sur la politique, tant extérieure qu'intérieure. M. Benoist se donne les gants de taquiner — lui, député — ses collègues du Parlement :

Pourtant, dit-il, soyons équitables : il n'y a à redouter que les excès de zèle. Même un léger bourdonnement de mouches n'est pas tout à fait inutile autour des chevaux qui tirent le coche. Les commissions parlementaires, dont on a quelquefois blâmé les bavardages, n'ont pas été sans rendre des services. Il s'agit seulement d'obtenir d'elles qu'elles s'imposent une discipline, et prennent garde d'elles-mêmes à ce que leur curiosité ne s'achève pas en indiscrétion, leurs observations en polémique, et finalement leur surveillance en gêne.

« Voilà qui est envoyé », comme eût dit M. d'Haussonville.

M. Doumic consacre au classicisme des *Méditations* une remarquable étude. Il y montre que Lamartine était, en les écrivant, tout imprégné de Voltaire et de Racine. « Vous entendez bien qu'il s'agit de Louis Racine ». A ces influences se joignent celles des petits-maitres élégiaques du dix-huitième, Parny, Gresset, Bertin, et celles aussi de Young et d'Ossian, — sans omettre Werther, Virieu, Jean-Jacques et Mme de Staël.

Honnêtes travaux de M. Blanchon sur la « Guerre moderne », de M. Henri Carré sur l'« Effort militaire anglais ». Impressions très vivaces, volontiers pessimistes, de M. Louis Bertrand sur son « Enquête en Espagne ».

Le *Mercur* de France est plus jeune que la revue à la robe saumonée. Outre sa « Revue de quinzaine », d'une incomparable richesse documentaire, qu'il collabore MM. de Bury, Georges Palante, Carl Siger, Henri Mazel, Auguste Marguillier, Davray, ces excellents esprits, le *Mercur* du 16 janvier contient un article de tout premier ordre, dû à la plume de l'un des plus pénétrants critiques et essayistes de la littérature anglaise contemporaine, M. Edmund Gosse. On trouve en ces pages intitulées l'« Unité française », un juste éloge de Charles Péguy et l'on y sent, pour la France et la continuité de son effort, une sympathie profonde, qui ne date pas d'aujourd'hui.

A lire encore dans le *Mercur* de France les « Perplexités d'un optimiste », réflexions supérieurement intelligentes d'Henry-D. Davray, une étude nouvelle de Claude Lefort, « le Médecin de bataillon », et une compilation consciencieuse de Anne Marie et Charles Lalo sur « le rôle de la femme dans la guerre, d'après le roman ».

Le numéro du 22 janvier de l'*Opinion* est, comme toujours, bien composé. Bel article, signé d'astérisques, sur le « Théâtre d'opérations en 1916 ». Nous en extrayons ces lignes :

Quel est le défaut de la cuirasse par où les Anglo-Français pourront aller au-devant de l'offensive russe et frapper au cœur de l'ennemi. Qui ne voit pas, ne sent pas que le défaut de la cuirasse c'est stratégiquement et politiquement l'Autriche-Hongrie ? Là nous trouverons en première ligne ces régiments austro-hongrois si souvent battus, là nous entraînerons avec nous la Grèce et la Roumanie (un million d'hommes) qui, si elles ne veulent pas partager le sort de la Belgique et de la Serbie, ne demanderont qu'à accompagner une offensive puissante ; là nous irons libérer les nationalités slaves soumise à l'Autriche-Hongrie et jusqu'à cette nation tchèque qui vient si eloquemment de faire appel à nous. Ainsi nous préparerons, mieux que sur le Rhin, l'œuvre de paix, qui pour être durable et logique, conforme à nos principes et nos intérêts, doit éloigner du bloc austro-allemand tout ce qui n'est pas de race germanique. Que faut-il encore pour cela ? Être les dignes fils de ceux qui franchissaient le Saint-Bernard au mois de mai ; oser la manœuvre ! Certes la perte de la Serbie n'a pas facilité la tâche, mais elle nous a amenés à Salonique et nous a déterminés à cette unité de commandement qui est un premier pas dans la voie de la vérité stratégique.

Citons encore l'étude, fort intéressante, de M. André Fribourg sur « les Français à Salonique au XIII^e siècle », une spirituelle chronique d'Ernest-Charles sur le « Joutet français et la rééducation professionnelle des mutilés ». On sait que sous l'impulsion active de M. François Carnot, président de l'Union Centrale des Arts décoratifs, nos pauvres et chers éclopés, guidés par de charmants artistes, tels que Jaulmes, Rappin et Le Bourgeois, ont appris et réussi à fabriquer des joujoux en bois, — qui valent mieux que ceux de Nuremberg. Puisque cette industrie redevient française ! A ces trois noms d'ormemanistes français je propose qu'on joigne ceux d'André Réalier-Du-

mas et d'André Hellé. Ils continueront l'œuvre, jadis commencée, par Caran d'Ache.

Dans le *Correspondant*, Miles retrace la silhouette d'un Anglais « qui agit plus qu'il ne parle », sir Douglas Haig, le nouveau commandant en chef des forces britanniques. Il a cinquante-cinq ans. Il s'est montré digne de sa tâche, à la Marne, à l'Aisne, à l'Yser, à Neuve-Chapelle.

Ce fut à lui que fut confiée, le 14 septembre, l'offensive contre le plateau de Craonne. « L'action du 1^{er} corps ce jour-là, disait sir John French dans son rapport, sous la direction et le commandement de sir Douglas Haig, a été d'un caractère si habile et si décisif qu'il a conquis des positions qui, seules, m'ont permis de me maintenir, pendant plus de trois semaines de combats violents, sur la rive nord de la rivière. »

M. Charles Dejongh, ex-bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Bruxelles, stigmatisé, dans la *Bibliothèque Universelle*, l'ignominie de l'occupation allemande en Belgique. Quatre cent quatre-vingts millions imposés à l'ensemble de la population belge ! Réquisitions, vols, confiscations.

Sept millions d'hommes, en Belgique, auxquels il faut ajouter trois millions d'hommes sur le territoire français occupé, auraient probablement péri de misère et de faim, si l'initiative privée n'était venue à leur secours.

L'Art et les Artistes, poursuivant la publication de ses numéros qui eurent le meilleur succès (« la Cathédrale de Reims », « la Belgique héroïque et martyre », « les Vandales en France »), étudie aujourd'hui l'« Alsace dévotée ». Le texte est savamment établi par M. Henri Welschinger. D'abondantes et émouvantes photographies des plus beaux monuments romans et gothiques de Colmar, Mulhouse, Strasbourg, des reproductions de ces merveilles que sont « les Vierges sages et les Vierges folles » des portails de droite et gauche de notre cathédrale strasbourgeoise ; le « Christ en croix » de Mathias Grunewald, la « Vierge aux roses » de Martin Schongauer, des Gustave Jundt, des Brion, des Hennen, voisinent heureusement avec de presques croquis de Lepère.

Appel de recrues russes

L'ambassade de Russie porte à la connaissance de ses nationaux que, en vertu de l'ukase de Sa Majesté l'Empereur, en date du 20 novembre (3 décembre 1915), sont appelés au service militaire actif les jeunes gens nés en l'année 1897.

Les personnes appelées en vertu du présent ukase, qui poursuivent leurs études dans les établissements scolaires étrangers, n'ont pas droit à un sursis d'appel pour terminer leurs études.

Les appelés résidant à l'étranger sont tenus de rejoindre le territoire de l'Empire et de se présenter dans le plus bref délai devant le chef militaire du district le plus rapproché.

LES TROUS DE PARIS

Une excavation s'est produite à la suite d'un glissement de sable, au carrefour de la Croix-Rouge, auprès des travaux du métro. La circulation a été interrompue quelques instants. Le terminus de la ligne Auteuil-Saint-Sulpice a été reporté rue Vaneau. Des précautions ont été prises.

LES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Trois enfants tués par leur mère

Pauline Pesch, âgée de 25 ans, demeurant 21, rue de Paris, à Noisy-le-Sec, comparait, hier, devant le jury de la Seine, sous l'accusation de sévices sur ses trois enfants, avec intention de leur donner la mort et l'ayant entraînée.

Ce sont les voisins indignés qui ont dénoncé la femme Pesch à la justice. Devant la cour d'assises, ces voisins sont venus témoigner de tentatives de mort pratiquées par leur mère sur ses trois enfants, soit en plongeant leur tête dans un seau d'eau, soit en cherchant à provoquer l'asphyxie, soit enfin en les pressant par les pieds et leur faisant décrire un arc de cercle, et en leur frappant la tête contre un mur. Toutes ces horreurs ont été confirmées par l'autopsie pratiquée par le docteur Derieux, médecin-légiste.

M^e Gautier-Rougeville avait la lourde mission de défendre la femme Pesch ; il l'a fait avec éloquence et émotion ; mais le jury, sous l'impression du réquisitoire impitoyable de M. l'avocat général Castaing, a répondu affirmativement aux questions qui lui avaient été posées, sans rejeter toutefois les circonstances atténuantes. La femme Pauline Pesch a été condamnée à 3 ans de prison et cinquante francs d'amende.

LA VIE CHÈRE

Les cours d'hier, aux Halles centrales, ont été à peu près les mêmes que ceux relevés la veille. Les quelques modifications enregistrées, dans le sens d'une légère baisse, proviennent d'une abondance plus grande dans les arrivages des denrées bénéficiaires de ces diminutions de prix de quelques centimes.

	VIANDE	Le kilo
Pot-au-feu	1,30 à 1,60	
Aloyau entier	1,70 à 2,30	
Veau entier	1,90 à 3,40	
Epaule de veau	1,80 à 2,30	
Mouton entier	1,60 à 2,30	
Gigot	2,60 à 3,60	
Ragout de mouton	1,20 à 1,60	
Porc entier	2,40 à 2,80	

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

NOS JOURNALISTES EN SUISSE

Le Times raconte longuement l'arrestation et l'emprisonnement de son correspondant en Suisse, M. Gérard Campbell, inculpé sans preuves, traité en criminel de droit commun, retenu plusieurs jours en prison, relâché seulement sur les instances du ministre d'Angleterre. Et il ajoute que la Suisse est animée du désir croissant de voir restreindre les pouvoirs illimités dont l'état-major général est investi.

Le Times, s'il est permis de le dire, et les mécontents suisses passent à côté de la vérité vraie sans l'apercevoir. Or, la voici :

Grâce aux arrivages rapides des journaux allemands et autrichiens, grâce au mouvement actif des voyageurs de l'Europe centrale, grâce à une sorte d'endosmose ou, si vous voulez, de suintement de l'information des deux empires limitrophes, la Suisse est un champ d'opérations parfaitement utilisable pour les journalistes qui savent informer : les Anglais, les Italiens.

Mais l'instrumentation de ces journalistes est désagréable aux deux empires qui s'appliquent méthodiquement à les éloigner. Les équipes policières autrichiennes et allemandes composées de professionnels et d'auxiliaires de bonne volonté, se mettent à leurs trousses discrètement ; elles se les signalent d'une ville à l'autre, surveillent leurs déplacements et leurs relations, épiètent leurs propos, dépouillent leurs journaux et quelquefois leur détachent un émissaire qui propose des renseignements militaires. Les légations qui sont tenues au courant agissent au moment voulu ; tantôt, c'est une démarche en due forme ; tantôt c'est un dossier comme savent les conditionner ces fousseurs rompus au métier de fabricants de complots. Alors le dossier parvient à l'Etat-Major par les soins d'affidés bien placés pour savoir son adresse, niera-t-on qu'il y en ait eu ?

Par conséquent, si l'on nous dit que la Suisse désire la restriction des pouvoirs de l'Etat-Major général, nous répondrons que la question regarde la Suisse. Mais si l'Etat-Major général instrumente sur les dénonciations, dossiers et actes d'accusation confectionnés par des indicateurs, les uns anonymes, les autres trop faciles à nommer, nous trouvons que c'est sa complaisance qu'il faudrait restreindre plutôt que ses pouvoirs. Et dans ce cas, l'affaire nous regarde, puisque c'est nous qu'on expulse comme Caburi, nous qu'on enjôle comme Campbell.

Achille Plista.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "L'ŒUVRE"

Les concentrations turques en Thrace bulgare

Athènes, 22 janvier. — Les autorités militaires grecques de Drama, Cavalla et Sérès ont officiellement avisé le gouvernement que de grandes masses d'infanterie turque étaient signalées tout le long de la frontière bulgare, vers Gumuldjina, Xanthi, Soufli et jusqu'à la mer Egée.

Des quantités considérables d'artillerie de campagne et de munitions seraient réunies à Xanthi et à Gumuldjina, où se trouveraient également plusieurs régiments de cavalerie turque.

La situation en Macédoine

Athènes, 22 janvier. — Les nouvelles reçues de Salonique, Vodena et Florina signalent que des tempêtes de neige font rage sur toute la région frontière de Macédoine depuis trois jours. Les routes sont impraticables et l'on annonce des inondations vers Vodena.

Contrairement aux informations publiées à ce sujet, aucune troupe allemande n'aurait quitté Monastir, où sont concentrés d'importants contingents d'artillerie et d'infanterie.

LE PARLEMENT SERBE A ROME

Rome, 22 janvier. — La Tribuna constate qu'environ la moitié du Parlement serbe est aujourd'hui l'hôte de Rome.

Elle salue ces nobles représentants qui sont l'âme du peuple serbe.

« L'hospitalité offerte par l'Italie, dit-elle, est un élan du cœur et la manifestation la plus chaleureuse des sentiments de l'Italie envers l'héroïque Serbie. Le peuple italien aime le peuple serbe et il a hâte de voir se réaliser les revendications nationales de la Serbie. »

Le Turcs fuient vers Erzeroum

Communiqué russe

Petrograd, 21 janvier. — Front occidental. — Dans la région de Dvinsk, on signale une action heureuse de notre artillerie.

Près de la gare de Vileyka, nous avons capturé un avion allemand.

Au nord de Tcharatorysk, l'ennemi a tenté de s'emparer d'une hauteur que nous occupions, mais il a été repoussé.

Dans la région du nord-ouest de Zbarash, un ballon ennemi a fait explosion et a brûlé dans les airs. Sa nacelle est venue tomber dans nos lignes.

Front du Caucase. — Dans la région du littoral, les Turcs ont tenté, sur un large front, de refouler nos troupes, mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes. Nos unités, poursuivant l'ennemi qui s'est enfui jusqu'aux forts de la place d'Erzeroum ; nous avons saisi les fuyards et fait prisonniers plus de 1.500 soldats ; nous avons enlevé un canon, beaucoup de munitions et un grand camp de tentes.

Dans toutes les directions, les Turcs se retirent précipitamment sous la protection de la forteresse d'Erzeroum, laissant entre nos mains des magasins d'artillerie, de ravitaillement et de grandes provisions de combustible. Partout, le sol est jonché de cartouches et d'armes, les trainards errent sur les routes.

Sur la rive sud du lac de Van, nos troupes ont refoulé les Turcs vers l'ouest de Vastan.

Au sud du lac d'Ourmia, nous avons rejeté de nouveau un détachement kurde au delà de la rivière de Djagata.

LES MONTÉNÉGRIENS SE RESSAISSENT

Rome, 22 janvier. — On mande de Saint-Jean-de-Médua à l'Idée Nazionale qu'à la suite d'un revirement en Monténégro, la situation militaire apparaît plutôt satisfaisante ; tout le peuple monténégrin est résolu maintenant à lutter à outrance.

La conquête du Lovcen est grandement facilitée par les conditions climatiques. Les flancs de la montagne qui étaient absolument nus, sont maintenant recouverts d'une forte neige, ce qui rendra difficile l'avance dans le pays des troupes autrichiennes, privées d'artillerie lourde. L'occupation de Scutari ne saurait donc être immédiate. Le commandement de l'armée monténégrine est assumé par l'énergique général Martinovich qui jouit dans le pays de la plus grande popularité.

Maintenant que les éléments austrophiles sont éloignés de l'entourage du Roi, on peut prévoir qu'aucune négociation n'est plus possible avec l'ennemi.

Le roi Nicolas a lancé à l'armée une proclamation vibrante. Partout, les troupes monténégrines ont repris contact avec l'ennemi qui, incertain, hésite à avancer ; étant donné l'état d'âme actuel du peuple monténégrin, les envahisseurs se heurteront à de sérieuses difficultés.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Front britannique en France

Londres, 21 janvier. — Communiqué du front britannique en France (21 heures) :

Ce matin, à l'ouest de Fricourt, les Allemands ont fait éclater trois mines sans occasionner de dégâts ; nous avons fait sauter une mine à l'est de Feshubert.

Au cours de la journée, notre artillerie a dispersé quatre groupes de travailleurs allemands.

Duels d'artillerie au nord d'Albert, au nord de Loos et près de Cunchy.

Nous avons canonné efficacement des tranchées et des emplacements de canons allemands à Sudert et à Fleurbaix.

COMMUNIQUE BELGE

La lutte d'artillerie, après avoir eu un caractère violent au cours de la matinée, surtout dans la région de Dixmude, a été moins active à la fin de la journée. En de nombreux endroits, nous avons dispersé des travailleurs ennemis.

DEUX AVIATEURS TUES

Lyon, 22 janvier. — Cet après-midi à deux heures et demi, un accident d'aviation s'est produit à l'aérodrome de Bron. Un officier et un soldat ont été tués.

RÉPLIQUE AMÉRICAINE AU ROI DE GRÈCE

New-York, 22 janvier. — La dernière interview du roi Constantin faisant appel aux Etats-Unis est tombée à plat.

Sans doute, quelques journaux expriment au roi leur sympathie pour sa position difficile ; d'autres disent que la Grèce est un exemple des dangereuses conséquences d'une neutralité timorée. Mais le meilleur article émane de l'Evening Post.

« Le roi Constantin, dit ce journal, doit suffisamment connaître les sentiments américains à l'égard de la Belgique pour reconnaître la futilité de sa tentative d'établir un parallèle entre la présence des Allemands à Liège, à Namur, à Louvain, et celle de l'Allié à Salonique et à Corfou. »

« Les Alliés n'ont pas envahi la Grèce avec le fer et le feu, mais ils s'y sont rendus sur l'invitation du peuple grec, dont les sympathies, le roi doit l'avouer, sont dans la proportion de 80 % favorables aux Alliés, et à la demande du gouvernement grec comprenant M. Vénizelos, homme d'état très populaire et créateur de la grande Grèce. »

« Le roi Constantin déclare qu'après sa querelle avec M. Vénizelos, ces sympathies se sont réduites dans une proportion de 20 % ». L'Evening Post réfute cette déclaration, disant que, lors des dernières élections, la grande majorité, par son silence, a proclamé son adhésion à M. Vénizelos et aux Alliés.

Le "Persia" s'est torpillé lui-même

Le gouvernement des Etats-Unis ayant demandé à celui de l'empire allemand des explications sur le torpillage du Persia, Berlin a répondu : « Le commandement en chef de la marine s'est mis en rapport avec tous ses sous-marins de la Méditerranée et le ressort de son enquête qu'aucun d'eux n'est responsable de la destruction du Persia. »

« Le gouvernement des Etats-Unis s'est alors retourné vers l'Autriche et celle-ci lui répondit : « La Section de la marine a pris en lieu et place des informations directes dont il ressort qu'aucun sous-marin de la marine de S. M. n'est responsable en quelque manière que ce soit de la destruction du Persia. »

Donc, ce n'est personne. Voilà M. Wilson satisfait, puisque l'absence de tout coupable le dispense de demander réparation.

TENDANCES DE L'ETAT-MAJOR SUISSE

Londres, 22 janvier. — Le correspondant spécial du Times en Suisse explique longuement à son journal les tendances de l'état-major général qui le fit arrêter.

« L'opinion publique suisse, dit-il, est persuadée que la ligne de conduite de l'état-major est influencée par les Allemands, alors que la nation et le conseil fédéral sont fortement opposés aux influences allemandes et décidés à faire le possible pour en purger le pays. »

UNE VILLE EN FLAMMES

Aalesund (Norvège), 22 janvier. — Par suite de l'incendie du bureau télégraphique de Molde toutes les communications sont interrompues, sauf avec Aalesund et Christiania. Les étincelles ont propagé le feu dans l'intérieur de la ville. L'incendie continue, mais à cause d'une violente tempête on ne parvient pas à le maîtriser. Les édifices publics sont détruits. Un torpilleur est parti d'Aalesund pour porter secours à Molde.

MINISTRES FRANÇAIS EN ITALIE

Milan, 22 janvier. — MM. Barthou, Pichon, Mithouard sont arrivés ce soir. Ils ont été reçus par MM. Ponti Albertini, Mangiagalli, sénateurs, les autorités, le consul général de France, le président de la Chambre de Commerce française, les membres de la Ligue franco-italienne à Milan, etc.

Après l'échange des salutations, les voyageurs se sont dirigés vers la sortie de la gare ; la foule les a accueillis par de vifs applaudissements et les cris répétés de : « Vive la France ! »

LES VILLAGIATURES D'UN SULTAN

Pau, 22 janvier. — Adbud-Aziz, ancien sultan du Maroc, est arrivé de Bordeaux ce soir. Il passera quelques jours à Pau.

La question des vivres en Allemagne

Berne, 22 janvier. — Le Worwaerts du 21 janvier fait ressortir que la question des pommes de terre n'est pas encore résolue.

Dans de nombreuses localités des plaintes s'élèvent au sujet de la cherté des pommes de terre et ces plaintes augmentent d'intensité. On nous prédit même, gémît le Worwaerts pour le printemps prochain une grande insuffisance de pommes de terre, parce qu'une partie de la récolte a été détruite par l'humidité et le froid, et parce que aussi des quantités énormes ont été employées pour la nourriture des bestiaux.

Toujours d'après le Worwaerts, la viande de porc se fait très rare et les autres sortes de viande renchérissent journellement, de même, on n'obtient que très difficilement le beurre, la graisse et l'huile, dont les prix sont d'ailleurs extrêmement élevés.

Bde, 22 janvier. — La Gazette de Francfort annonce que le gouvernement a dû finalement céder à l'agitation des agrariens de Prusse ; il leur a accordé un supplément de prix de 15 marks par quintal pour les quantités de blé qui seront remises à la Société centrale des céréales avant le 1^{er} avril.

La Gazette de Francfort ajoute qu'il a fallu se soumettre à ces conditions pour déterminer les agriculteurs à battre leur blé. On espère maintenant pouvoir être fixé avec exactitude sur l'étendue des approvisionnements en blé.

LES ORPHELINS DE GUERRE

Nous recevons du délégué général de l'Association nationale des orphelins de guerre dont le siège est à Paris, 40, quai d'Orléans, la dépêche suivante qui nous fait connaître les résultats de sa mission en Albanie où il était allé pour recueillir les orphelins serbes :

Rome, 22 janvier. — Voici le résultat obtenu en Albanie par notre mission : Partout où nous sommes passés nous avons pu ravitailler les malheureux réfugiés serbes et les reconforter. Les enfants recueillis à Saint-Jean-de-Médua et à Scutari ont été embarqués pour Marseille. De Durazzo nous ramenons cinq petits enfants ayant suivi l'armée serbe pendant toute sa retraite. L'un d'eux dont le père et le frère ont été tués est âgé de huit ans et a reçu les galons de caporal. Nous avons également dans notre convoi trois veuves qui se sont conduites en véritables héroïnes et qui se dévoueront désormais aux orphelins de guerre.

Notre permanence de Durazzo recueillera, par ordre du général en chef, tous les orphelins qui arriveront avec les nouvelles troupes en retraite et les enverra directement à Brindisi où ils seront hospitalisés par les soins du consul de Serbie jusqu'à ce que nous allions les chercher.

Depuis le 6 janvier nous vivons des heures tragiques dont nous conserverons le souvenir inoubliable.

L'hôpital d'Ecosse

Un hôpital écossais a été créé à Paris, rue de la Chaise, sous le patronage de la princesse royale Louise, duchesse d'Argyll, et sur l'initiative de la Croix-Rouge de Londres. Cent soixante-dix blessés et quinze convalescents y sont déjà soignés.

L'hôpital sur lequel flottait le pavillon royal écossais a été inauguré hier après-midi par le général Gallieni, assisté de MM. Denys Cochin, de l'ambassadeur d'Angleterre et de nombreux notabilités politiques et diplomatiques.

Le docteur Bonnet, médecin en chef de l'hôpital, a souhaité la bienvenue à ses visiteurs en termes excellents et leur a fait parcourir les diverses salles où sont hospitalisés les blessés parmi lesquels se trouve le général Trumelet-Faber.

LES AVANCES AUX FOURNISSEURS

Le président de la République vient de signer un décret abrogeant les décrets des 20 décembre 1914 et 27 mars 1915 autorisant des avances aux titulaires des marchés passés avec le ministère de la guerre et modifiant le règlement du 3 avril 1889 sur la comptabilité des dépenses du ministère. De la lecture attentive du décret il ressort que désormais on ne fera plus d'avances

aux fournisseurs militaires mais on pourra leur donner des acomptes avant toute livraison. Il y a une nuance.

TOUT S'ARRANGE A MARSEILLE

Marseille, 22 janvier. — A la suite d'une entrevue entre le général commandant la 15^e région et la chambre syndicale des détaillants de boissons un accord est intervenu qui met fin à la crise. Les cafés et débits marseillais ne seront donc pas fermés le 24 janvier comme on le craignait.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie le règlement d'administration publique relatif à l'application de l'impôt sur le revenu, une notice explicative destinée aux contribuables et le modèle de la déclaration qu'ils ont à fournir.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui, à 3 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 15^e séance nationale avec le concours de : Mme Julia Bartet, M. Fenoux, M. Delaunay, Mme Lher-Bay, de la Comédie-Française ; Mme Marthe Chenal, de l'Opéra-Comique ; M. Albert Golosé, M. Henri Rabaud, et de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. Cette matinée sera donnée sous la présidence de M. Vénizelos, ministre de Serbie.

Cet après-midi : Opéra, 2 h. 30, Ouverture de Polyeucte, les Barbares (2^e acte), Mademoiselle de Nantes, Patrie (3^e acte), le Cid (2^e acte, le tableau) ; Opéra-Comique, à 1 h. 30, la Tosca, les Cadeaux de Noël ; Comédie-Française, à 1 h. 30, La Marche Nuptiale ; Odéon, 2 h., l'Espionne ; Trianon-Lyrique, à 2 h. 15, le Barbier de Séville.

Même spectacle que le soir : à 1 h. 45, au théâtre de la Porte-Saint-Martin ; à 2 h., au Châtelet et à l'Apollon ; à 2 h. 15, théâtre des Champs-Élysées, 2 h. 15, la Damnation de Faust, chez Réjane et à Cluny ; à 2 h. 30, à la Gaîté-Lyrique, au Vaudeville, au théâtre Antoine, aux Bouffes-Parisiens, au Palais-Royal, à l'Athénée, en naissance, au théâtre Sarah Bernhardt, aux Capucines, aux théâtres Michel et Albert 1^{er}, à Déjazot, dans les musics-halls, cafés-concerts et cirques ; à 2 h. 45, au Gymnase, Les Deux Vestales ; à 3 h., au Grand-Guignol.

Ce soir : Comédie-Française, 7 h. 45, le Dédale ; Opéra-Comique, 7 h. 30, Manon ; Odéon, 7 h. 30, Joséphine vendue par ses sœurs ; Trianon-Lyrique, 8 h. 15, Joséphine vendue par ses sœurs.

Théâtre Réjane, 8 h., Madame Sans-Gêne ; Porte-Saint-Martin, 8 h., Anna Karénine ; Nouvel-Ambigu, 8 h., Sherlock Holmes ; Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., l'Aiglon.

Gaité, 8 h. 30, Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15, La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30, La puce à l'oreille ; Palais-Royal, 8 h. 30, le Pailu, Hortense a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, Kit ; Variétés, 8 h. 30, Miquette et sa mère ; Gymnase, 8 h. 45, les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15, En franchise, Oh ! pardon ; Vaudeville, 8 h. 15, Cécilia ; Cluny, 8 h. 30, Ferdinand et le Noctur ; Déjazot, 8 h. 30, Les Fiancés de Rostie ; Grand-Guignol, 8 h. 45, Le Mystère de la Main noire, Folies-Bergère, à 8 h. 30, Jusqu'au bout ; Scala, 8 heures 30, Taisez-vous, m'écrivez-vous ! ; Cirque, 8 h. 30, L'Enfer des Remes ; Concert Mayol, 8 h. 30, Madame Bou-Dou Ba-Da Bounh ! ; Eldorado, 8 h. 15, Pouchu, roi des dentistes ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, Un Bouchon ; Gaîté-Rochechouart, 8 h. 30, C'est Mimi ; Alhambra, Empire et Olympia, Nouveau-Cirque, à 8 h. 30, attractions ; aux Quai'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chaumière et au Cabigi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

On nous prie d'insérer la note suivante : « L'Administration de la Guerre met en commande des caisses en sapin ou pin de 0,784 de longueur, 0,352 de largeur, 0,404 de hauteur. Les industriels qui désirent concourir à cette fabrication sont invités à s'adresser à l'Inspection des Forges de Paris, 2, avenue de Saxe, Paris (VII^e). »

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHER, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

FEUILLETON DE L' "ŒUVRE"

du 23 janvier 1916

59

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

DEUXIÈME PARTIE

XXX

Séparation

Mais qu'elles étaient donc reçues d'une façon charmante et comme, à défaut de travail, elles parlaient lestées d'un chaud bagage de promesses mirifiques ! Dès qu'il y aurait quelque chose, on leur écrirait ; celles qui avaient des enfants auraient un tour de faveur... Et puis... et puis, elles verraient... elles gagneraient bien leur vie, il ne fallait pas se décourager, etc., etc.

Plus nombreuses étaient les infortunes, plus ces dames du Comité, la journée finie, goûtaient avec béatitude le sentiment du devoir accompli... En

récompense de quoi exténuées, mais satisfaites, elles s'asseyèrent autour d'un goûter réparateur pour — enfin ! — papoter un peu de leurs petites affaires privées : au fait comment devaient-elles s'habiller pour être à la mode de la guerre... et au goût de leurs nouvelles fonctions ?...

Mais hélas ! septembre étant venu, ces précieuses oiselles de la charité prirent tout à coup leur essor vers un ciel moins troublé et onques ne les revit-on dans un rôle qu'elles avaient pourtant si brillamment tenu avant la lettre.

— Bon débarras ! s'était écriée Fénia devant la porte close d'un bruyant ouvrir créé trois semaines plus tôt par une encombrante dame d'affaires, qui, prise de frousse un beau matin, avait planté là et ses protégées et les travaux entrepris pour s'enfuir jusqu'aux Pyrénées.

Il faut dire en toute justice d'ailleurs que cette habile marchande de charité n'avait pas été la seule à perdre ainsi sa forte tête...

Ah ! cet inoubliable mois tragi-comique de septembre 1914 !

Parfois Lina et Fénia — ni l'une ni l'autre n'avaient songé même une minute à quitter Paris — ne pouvaient, malgré la gravité de l'heure, s'empêcher de rire en voyant filer par les rues

déjà désertes des gens entassés au milieu de malles et de fourre-tout dans les véhicules les plus effarants.

Où s'en allaient-ils ?... Droit devant eux peut-être... sans savoir...

Un chauffeur goguenard avait raconté à Fénia que la veille, ayant « chargé » des bourgeois affolés, il leur avait dit tout d'abord :

— C'est vingt-cinq louis. Et maintenant, où va-t-on ?

— Là où il n'y a pas la guerre, avaient-ils bredouillé.

Alors il les avait conduits sur la route de Chartres et laissés dans un petit patelin où, tous les hôtes étant bondés, ils avaient dû coucher à la belle étoile.

Peu important ! Dans leur joie d'avoir trouvé une auto pour les mener hors Paris, ils avaient ajouté vingt francs de pourboire au prix convenu.

Mais aujourd'hui, passant par hasard devant la gare d'Orléans, Lina et Fénia étaient demeurées un instant immobiles, le cœur serré devant le spectacle poignant étalé sous leurs yeux.

Une longue théorie de gens pâles et défaits était là, assis au rebord du trottoir, semblant abandonnés par la vie.

— Des réfugiés... les malheureux !... avait murmuré Lina.

— Les malheureux... avait répondu

Fénia ; si seulement on pouvait quelque chose pour eux...

Et elles s'étaient approchées d'une famille : le père encore jeune et robuste ; la femme, une plantureuse créature, aux yeux rougis par les larmes, et deux garçons pouvant avoir de quatorze à seize ans.

Près d'eux gisaient un mince ballot de hardes, une bouteille de lait tourné, des papiers gras, un morceau de pain.

Lina avait dit à la femme d'une gentille voix compatissante : — Oh ! madame... c'est triste... mais... mais ne désespérez pas... Où allez-vous ? Si nous pouvions vous être utiles à quelque chose ?...

Rageuse, la femme avait répondu : — A rien... Seulement, c'est se ficher du monde... Quand on pense que nous sommes là depuis hier à attendre des places dans ces maudits trains... On a des premières, pourtant... Et pas même le droit d'emporter une méchante malle... Sale compagnie, va !...

— Mais... vous n'êtes donc pas des réfugiés ?

— Oui et non... Enfin, c'est-à-dire qu'on quitte Paris comme tout le monde.

— Et... vous venez des environs ?... — Pas du tout, nous habitons rue Be

chequart... Alors, au fond, c'est regret d'avoir couché sur ce trottoir quand on a un lit.

— En effet... Et Lina et Fénia s'étaient enfuies pour ne pas éclater de rire au nez de la grosse dame furibonde.

Lorsque Paris fut à peu près vidé, elles prirent l'habitude de s'en aller à bicyclette au Bois de Boulogne déjeuner d'un sandwich sur l'herbe.

Fénia, toujours en avant de dix mètres au moins, s'amusait à lâcher cher et rattraper les pédales ou bien à rouler les pieds sur le guidon et les mains dans les poches de son chandail vert, tandis que Lina poussait d'effroyables cris au moindre caillou qu'elle apercevait sur la route, lequel, tout aussitôt, se muait à ses yeux en formidable obstacle, contre quoi elle allait sûrement s'écrabouiller... Alors, elle hurlait :

— Arrête-toi ! Je vais tomber ! Je tombe !

— Mais non, mais non, continue sans cela, tu n'apprendras jamais... Et, sans s'émouvoir, Fénia essayait quelque nouveau tour d'acrobatie.

(La suite à demain)